

# Conseil Municipal du lundi 30 janvier 2017

Mairie de CHENEBIER - Département de Haute-Saône

Compte-rendu du Conseil Municipal du 30 janvier 2017 à 18 heures 30

Nombre de conseillers en exercice : 15 présents : 12 votants : 15

<b>Présents</b>	Mme NOWINSKI Marie-Odile, Maire, Mme CROISSANT Danielle – MM. BELOT Pierre-Marie -DEVILLERS François - ABRY Francis, Adjoints, MM. SOMMIER Nathalie - GIRARDOT Stéphane - CLAUDEL Claude, délégués aux adjoints, MM. JUGE Nathalie – GARDAVAUD Xavier - DECRIND Virginie - FLORIN Marie-Laure, conseillers municipaux.
<b>Absents excusés</b>	MM. MULLER René - KLEMANN Jérôme - MONNERET Matthieu
<b>Procuration</b>	M. MULLER René à Mme CROISSANT Danielle M. MONNERET Matthieu à Mme SOMMIER Nathalie M. KLEMANN Jérôme à M. CLAUDEL Claude
<b>Secrétaire de séance</b>	Monsieur ABRY Francis

## 1) Demande de subventions travaux Eglise

Madame le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un projet de réfection de l'Eglise catholique. En effet, située sur un terrain argileux en pente entouré de nombreuses sources, une humidité constante a envahi les murs. Ce bâtiment construit en 1831 n'a aucune fondation. Malgré une réfection en 2015, crépi extérieur et peintures intérieures, le bâtiment se dégrade de plus en plus. Il convient donc d'effectuer des travaux d'assainissement et de remise en valeur du bâtiment qui est un élément du patrimoine de la commune.

Deux devis ont été présentés :

- Devis société S.T.P.I d'un montant estimé de 4 900€ HT pour la création d'une tranchée drainante.
- Devis société CABETE d'un montant de 28 483.37 € HT pour le traitement des remontées capillaires sur l'ensemble des murs de l'Eglise (16 916.50€ HT) ainsi que la réfection du soubassement extérieur (11 566.87€ HT).

Il convient de demander une subvention au titre de l'aide parlementaire à Monsieur le Député, Jean-Michel VUILLAUME.

D'autre part, des aides financières seront sollicitées au titre de la DETR ainsi qu'auprès du Conseil Départemental et tous autres organismes susceptibles de nous accorder une subvention.

Le Conseil Municipal accepte les devis pour un montant total de 33 383.37€ HT, autorise Madame le Maire à déposer les dossiers de demandes de subventions et à signer tous documents s'y référant.

Vote : 15 pour.

## 2) Questions diverses

- Une réunion d'information concernant le frelon asiatique est organisée par la Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles lors de son assemblée générale **le mercredi 15 février à 20h30** à la salle Pivoine à la Maison des Agriculteurs – 17 Quai Yves Barbier – 70 000 VESOUL. Une invitation sera transmise aux apiculteurs de la commune.